CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE DE PRESTATION

Entre,
Erach Human Formations
70 Avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Immatriculée sous le SIRET : *43006003800055*
Représenté par : Baya FECIH en qualité de : *Responsable Légale*
Déclaration numéro enregistrée 73820028782 auprès de la DIRECCTE Toulouse (ci-après dénommé « le Donneur d'ordre »,
Et,
Dénomination sociale et adresse de l'organisme de formation sous-traitant :
Agnès LLORET
31 rue de l'Eglise
31620 CASTELNAU D ESTRETEFONDS
Immatriculée sous le SIRET : 540 063 831 000 15
Représenté par : **Agnès LLORET**
Déclaration enregistrée sous le n° 76 31 10978431 auprès du Préfet de région, ci-après dénommé « le Prestataire »,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1er : Nature du contrat
Le présent contrat est conclu dans le cadre d'une prestation de formation ponctuelle réalisée par le Prestataire au bénéfice du Donneur d'ordre.

Article 2 : Objet du contrat
La formation, objet du contrat, est intitulée :

« Prévenir les Risques Psychosociaux »

Nature de l'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail)
Les détails de la formation, objet du contrat, sont indiqués dans le programme de formation qui est fourni par le Donneur d'ordre par suite d'une concertation et validation par le Prestataire. Ce programme est joint en annexe au présent contrat.
Il précise l'intitulé, l'objectif et contenu de l'action, les moyens prévus, la durée et période de réalisation, les modalités de déroulement, de suivi et de sanction de l'action ; et pour les FOAD : l'assistance technique et pédagogique appropriée pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours, l'information du bénéficiaire sur les activités pédagogiques à effectuer à distance et leur durée moyenne, les évaluations qui jalonnent ou concluent l'action de formation, conformément à la circulaire DGEFP N° 2011-26 du 15 novembre 2011.

L'action est organisée pour un effectif maximum de : ***12 personnes***
Durée en heures et/ou en jours de la session : **7 heures**
Période de réalisation : ***17 septembre 2024***
Horaires de formation : ***9h00 - 12h30 - 13h30 - 17h00***
Lieu de la formation : **DR INSEE - 13 rue Letellier Bordeaux (salle Mauriac 3ème étage bâtiment B Insight)**
Client final bénéficiaire de la formation : ***INSEE 86****(voir fiche de mission)*

Ces éléments sont à retrouver sur l'espace mission consultant de notre site internet :

Lien : https://erach-human-formations.online/index.php/missions-consultants/	**Code Consultant**	**Mot de passe**
LLORET Agnès	17	ssGle51V?cVDWqqF

Article 3 : Durée du contrat
Le présent contrat est strictement limité à la prestation de formation visée à l'article 2. Il cesse de plein droit à son terme.

Article 4 : Obligations du Prestataire
Le Prestataire s'engage à *:*
- le Prestataire s'engage également à remettre une attestation de vigilance URSSAF avant le début de la formation,

*- Respecter les modalités relatives à la qualité des formations – **Référentiel de Certification Qualiopi** - critères à retrouver sur notre site internet :*

https://erach-human-formations.online/index.php/ressources-consultants/	Mots de passe : DPW2t26en

- Respecter les modalités relatives au respect de la politique de confidentialité du donneur d'ordre (RGPD)
- Respecter et faire respecter le règlement intérieur applicable aux stagiaires,
- Respecter le cadre légal concernant les échanges avec les stagiaires (art. L6353-9 du Code du travail) notamment sur les sujets d'ordre politiques, religieux ou discriminatoires,
- Prévenir au plus tôt le Donneur d'ordre en cas d'impossibilité d'assurer la formation,
- Veiller à la notoriété et à la bonne image de l'organisme du Donneur d'ordre pendant sa prestation,
- Animer la formation dans le respect des objectifs de fin de formation définis aux articles 2 et 3.
Erach Human Formations est engagé dans une démarche de certification Qualiopi, nous demandons donc de bien vouloir respecter les critères du référentiel qui vous sont transmis en annexe ce contrat et de transmettre au donneur d'ordre les éléments et informations permettant de garantir ce respect (notamment son CV actualisé, les justificatifs des actions de formation ou de professionnalisation suivies...)
- Assurer la fourniture des moyens pédagogiques et techniques prévus au programme : projecteur, ordinateur, photocopies de supports, etc.
- Assurer l'évaluation des stagiaires à l'issue de l'action de formation, prévue au programme
- Remettre au Donneur d'ordre les feuilles d'émargement signées par ses soins et les stagiaires présents ; les questionnaires d'évaluation des acquis corrigés, si prévus au programme ; les questionnaires d'évaluation de la formation remplis ainsi que son bilan de fin de formation écrit, au plus tard 7 jours calendaires après la fin de la formation.
NB : Certains clients réclament les émargements de formation sous 48 heures, il sera donc dans ce cas de figure demandé au prestataire de faire et transmettre une photo ou un scan des émargements en fin de formation.

Article 5 : Obligations du Donneur d'ordre

Le Donneur d'ordre s'engage à *:*
- Confier au Prestataire la formation prévue à l'article 2,
- Transmettre les originaux des documents de suivi et d'évaluation au Prestataire afin qu'il puisse les faire remplir et signer,
- Transmettre au Prestataire une copie de la feuille d'émargement afin qu'il puisse remplir son Bilan Pédagogique et Financier plus facilement,
- Prévenir le Prestataire au plus tôt en cas d'annulation ou de report de la formation.

Article 6 : Non réalisation de la prestation de formation

Il est convenu entre les signataires du présent contrat, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, les cocontractants se remboursent mutuellement les éventuelles sommes indûment perçues de ce fait.

Article 7 : Modalités financières

Le Prestataire percevra une rémunération forfaitaire de :

- TVA non applicable, article 461-4-4°a du CGI : soit un montant net de taxes de ***450,00* € / jour** (montant net de taxes de la formation car exonération du Prestataire au titre de la formation professionnelle continue)
- Dans le cadre de cette action les frais d'hôtel et de déplacement (Train) sont pris en charge par Erach Human Formations.
- Si le prestataire fait le choix d'utilisation de son véhicule personnel pour ses déplacements, le remboursement des frais d'essence et de péage sera effectué sur la base des données fournies par michelin.com
- Il est prévu une indemnisation forfaitaire au frais de Repas de 10 Euros / Jour sur une journée d'action de formation et une indemnisation forfaitaire de 20 Euros / Jour pour 2 Jours consécutifs de formation.

Article 8 : Dispositions diverses

- Le présent contrat ne crée entre les parties aucun lien de subordination, le Prestataire demeurant libre et responsable de la conception, de l'animation et de l'évaluation de la formation,
- Le Prestataire dispose d'une propriété intellectuelle et/ou artistique sur le contenu de sa formation.
- Le Donneur d'ordre s'engage à ne pas reproduire ni diffuser ce contenu sans l'accord du Prestataire.

Fait en double exemplaire à Montauban, le 04/09/24

Pour le Prestataire,
Agnès LLORET

Pour le Donneur d'ordre,
Baya FECIH – Responsable légale



Présentiel – en continu – inter/intra

PREVENIR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

PUBLIC : Agents.

PRE-REQUIS : Aucun.

COMPETENCES VISÉES : Maîtriser les notions de risques psychosociaux, en prévenir les risques et les dangers.

OBJECTIFS :

- Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux.
- Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

PROFIL INTERVENANT : Consultant, Expert en Communication et Prévention des Risques Psychosociaux.

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Les apports théoriques s'articulent en fonction des pratiques et vécus professionnels des stagiaires.
Nos techniques d'animation favorisent l'expression des participants (Expériences - retour d'expériences, connaissances, difficultés…) et s'articulent autour de mises en situation, exercices, tests, simulations, jeux, films, plans d'actions individualisés, etc.

MOYENS MATERIEL ET TECHNIQUE

Salle dédiée, Vidéoprojecteur, paperboard et tout matériel spécifique au domaine d'activité.

Durée	Dates/horaires et période de réalisation	Effectif
1 jour 7 heures	**Horaires** (*sauf demande spécifique*) : 9h000 12h30 - 13h30 17h00 **Dates Inter** : Accessible sur la page accueil du site internet http://www.erach-human-formations.fr et envoyées par mail aux clients et prospects toutes les 5 semaines **Dates Intra** : sur une période de 3 mois, détermination du planning en fonction des disponibilités et des contraintes (OF/Client)	Entre 5 et 12 personnes (maximum préconisé)

LIEU de FORMATION :

Session inter-entreprises : Centre Louis Ormières ou Fédération BTP 82 - Montauban
(Conformité Accessibilité PMR – Handicapé)

Session intra-établissement : Sur site Client

Sanction / Modalités évaluation	Suivi exécution	Support
- Questionnaire appréciation - Vérifications connaissances acquises (écrit ou oral) - attestation de fin de Formation	- Emargement par ½ journée - Questionnaire en début formation - Questionnaire en fin formation	1 livret remis à chaque participant

CONTENU DU PROGRAMME

Accueil / Prise de Contact :
Présentation du programme et recueil des attentes des participants

Les R.P.S., de quoi parle-t-on concrètement ?

- **Les classifications :** Les 6 grandes familles de facteurs de RPS selon l'INRS

Méthode et Moyens pédagogiques : Quizz - les connaissances sur les R.P.S.

Les 3 niveaux de prévention

- Prévention primaire / Éviter Les 4 Axes
- Prévention secondaire / Protéger
- Les plans mis en place pour faire face aux situations dégradées
- Prévention tertiaire / Réparer

Les acteurs

Méthode et Moyens pédagogiques : Apports théoriques, mises en situation

Identifier les facteurs de risque et évaluer les niveaux de risque Comment détecter les RPS :

Les indicateurs d'inconforts au travail

- Problématiques du changement : Les résistances
- Problèmes Inter- personnels plus accrus : Tensions/Conflits/agressivités/mauvaise communication
- Problèmes de planning : Absentéisme / présentéisme / Surmenage
- Situations de stress : Cas de T.M.S.

Agir sur les facteurs de RPS pour éviter les TPS
Détecter "les signaux faibles" - Quels sont les signaux d'alerte ?

- Le stress
- L'irritabilité
- L'isolement
- Les TMS
- Burn out

Méthodes et Moyens pédagogiques : Apports théoriques et mises en situation

Comment réduire les RPS

- Les liens entre prévention des RPS, QVT et promotion de la santé au travail
- Quelques actions concrètes en matière de prévention sur les 3 niveaux de prévention

Comment / Outils / Niveaux de prévention (Ex : Prévention secondaire groupe de travail, atelier…)

Méthodes et Moyens pédagogiques : Débriefings individuels, collectifs, mises en situation, élaboration du plan d'actions

Code Formation : **2024-086B**

Attention, merci d'indiquer cette référence sur tous vos documents
Notamment vos factures, afin d'en faciliter le traitement

Agnès LLORET

Votre fiche de mission pour la FORMATION :

« Prévenir les Risques Psychosociaux »

Date(s) : 17 septembre 2024 **Horaires :** 9h00 - 12h30 - 13h30 - 17h00

Lieu : DR INSEE - 13 rue Letellier Bordeaux (salle Mauriac 3ème étage bâtiment B Insight)
Salle équipée de vidéoprojecteur et paperboard.
pas de parking privé ni de restaurant administratif sur place.

Contact : M Boris SIMON - boris.simon@insee.fr - Tél. 05 40 45 17 07

Nom Établissement		Prénom Nom	TOUR DE TABLES – ATTENTES PARTICIPANTS
INSEE 86	1	FROGER Marie	
	2	MINAUT Claudine	
	3	MISPIRATCEGUY Alexa	
	4	RAFFOUX Fabienne	
	5	SIMON Boris	
	6	VILLACRES Valérie	
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		

La mission que vous avez réalisée s'est faite dans le respect de la démarche de certification Qualiopi dans laquelle nous sommes engagés.
En vous remerciant de bien vouloir nous rendre cette fiche de mission signée avec l'ensemble des documents constitutifs de l'action de formation réalisée. (Émargements, Appréciations, Évaluations initiales et finales, exercices stagiaires corrigés…)

Signature Intervenant(e)

Code Formation : 2024-086B

INTRA

FEUILLE D'EMARGEMENT du : ……

Nous, ERACH HUMAN FORMATIONS demeurant à MONTAUBAN, représentée en son nom légal par Mme B FECIH, attestons par la présente de la réalité des informations portées ci-dessous à votre connaissance.

Date début : 17/09/2024 **Date fin :** 17/09/2024 **Toutes les dates :** 17 septembre 2024 **Durée par jour :** 7 Heures – **Durée totale** : 7 Heures **Lieu :** DR INSEE - 13 rue Letellier Bordeaux (salle Mauriac 3ème étage bâtiment B Insight)	**Intitulé de la formation :** **Prévenir les Risques Psychosociaux** **Pour :** **INSEE 86**

NOM ET PRENOM DU OU DES FORMATEURS	**SIGNATURE DU OU DES FORMATEURS (*)** *(*) Par ma signature, j'atteste par la présente avoir dispensé la formation ci-dessus nommée*	
	MATIN	APRES-MIDI
Agnès LLORET		

	NOM ET PRENOM DES STAGIAIRES *(**) Par ma signature, j'atteste par la présente, accepter le règlement intérieur du lieu où je me trouve et avoir suivi la formation ci-dessus nommée*	**SIGNATURES** (**)	
		MATIN	APRES-MIDI
		9h00 - 12h30 - 13h30 - 17h00	
1	FROGER Marie		
2	MINAUT Claudine		
3	MISPIRATCEGUY Alexa		
4	RAFFOUX Fabienne		
5	SIMON Boris		
6	VILLACRES Valérie		
7			
8			
9			
10			
11			
12			
	Nombre de participants		

FAIT POUR VALOIR CE QUE DE DROIT

CACHET ET SIGNATURE ORGANISME DE FORMATION

Le Client est informé des réglementations concernant la communication marketing, la loi du 21 Juin 2014 pour la confiance dans l'Économie Numérique, la Loi Informatique et Liberté du 06 Août 2004 ainsi que du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD : n° 2016-679)

Code Formation : 2024-086B

FICHE D'APPRECIATION DE LA FORMATION*

Vous avez bénéficié d'une formation organisée par ERACH HUMAN FORMATIONS. Pour nous aider à améliorer le contenu des formations proposées et répondre plus précisément à vos attentes, merci de prendre quelques minutes pour compléter cette d'évaluation.

Formation : Prévenir les Risques Psychosociaux

Animateur : Agnès LLORET **Date(s) :**

Nom et prénom du stagiaire :

Fonction exercée :

Établissement :

E-mail :

	4 Très Bien	3 Bien	2 Moyen	1 Insatisfaisant
Organisation du stage				
La préparation administrative du stage (inscription, convocation)	☐	☐	☐	☐
L'accueil sur le lieu de stage	☐	☐	☐	☐
L'équipement (locaux, salles, …) mis à votre disposition	☐	☐	☐	☐
Le contenu du stage				
La qualité de l'animation	☐	☐	☐	☐
Le choix des outils pédagogiques utilisés	☐	☐	☐	☐
Documentation (Papier ou Dématérialisée) mise à disposition	☐	☐	☐	☐
La durée du stage (rapport contenu/durée)	☐	☐	☐	☐
L'atteinte des objectifs définis au programme	☐	☐	☐	☐
L'acquisition des connaissances théoriques et/ou pratique	☐	☐	☐	☐
L'utilité de ce stage au regard de votre fonction	☐	☐	☐	☐

Pourrez-vous mettre en application les acquis de la formation au sein de votre lieu de travail ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Qu'avez-vous pensé de cette formation ?

.....

.....

.....

Le cas échéant, quels seraient les points d'amélioration ?

.....

Recommanderiez-vous cette formation ? ☐ Oui ☐ Non ☐ Partiellement

Souhaitez-vous perfectionner vos connaissances suite à la formation ? ☐ Oui ☐ Non

J'autorise ERACH Formations à utiliser mes appréciations dans Sites / Blog… ☐ Oui ☐ Non

Je souhaiterai participer à d'autres actions de formation : ☐ Oui ☐ Non

Santé au Travail – Q.V.T. (Qualité de Vie au Travail)

- ☐ Risques Psychosociaux
- ☐ Gestion des conflits
- ☐ Gestion du stress
- ☐ Stress et TMS (Troubles Musculo Squelettiques)
- ☐ TMS
- ☐ Gestes et postures
- ☐ Travail sur écran

Sécurité au travail

- ☐ Habilitation électrique
- ☐ CACES
- ☐ Secourisme
- ☐ Incendie

☐ Autres thèmes – à préciser :

* Ce questionnaire intègre les 4 indicateurs définis par la circulaire DGEFP n°2011-26 du 15/11/11 et la réponse ministérielle publiée au JO du 29/03/11, page 3201

Chrono : 2024-086B

Évaluation - Fin de Formation - RPS

Formation : Prévenir les Risques Psychosociaux **Date(s) :** 17 septembre 2024

Nom - Prénom :

Objectifs Formation : Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Résultats : ***Entre 7 et 10 : Acquis*** ***Entre 5 et 6 : En phase d'acquisition*** ***Entre 0 et 5 : Non Acquis***

1	Cochez dans la liste ce qui peut être considéré comme faisant partie des risques psychosociaux (plusieurs réponses possibles) : ☐ Le stress professionnel ☐ Le sexisme ☐ Les violences au travail ☐ La pénibilité physique ☐ Les différentes formes de harcèlement ☐ Le burn-out	/ 1
2	Au niveau individuel, les risques psychosociaux peuvent avoir des conséquences sur la santé ☐ Mentale et émotionnelle en premier lieu ☐ Physique en premier lieu ☐ Mentale, physique et émotionnelle	/ 1
3	Le stress est : ☐ Une réaction essentiellement physique à un déclencheur ☐ Une appréciation mentale confuse d'un seul déclencheur ☐ Une combinaison et une convergence de facteurs internes et déclencheurs externes	/ 1
4	Remettre dans l'ordre chronologique les phases suivantes impliquées dans le stress : ☐ Phase d'épuisement ☐ Phase d'alarme ☐ Phase de résistance	/ 1
5	Le manager est un acteur de la prévention des risques psychosociaux ☐ Oui ☐ Non	/ 1
6	Se former à la gestion des émotions n'est pas un facteur pour prévenir les RPS : ☐ Vrai ☐ Partiellement Vrai ☐ Faux	/ 1
7	La démarche de prévention primaire s'inscrit dans une démarche de prévention ☐ Collective ☐ Individuelle Pourquoi ?	/ 1
8	Le 1er niveau de prévention en RPS est : ☐ Minimiser le risque ☐ Eliminer le risque	/ 1
9	Le télétravail fait émerger d'autres risques psychosociaux (Citez en au moins deux)	/ 1
10	Quelle est la phrase la plus juste pour définir le burn-out ? ☐ Une situation de stress brutale et trop intense provoquant l'effondrement de la personne ☐ Un épuisement des réserves suite à un stress chronique intense et prolongé ☐ Une réaction extrême face à une charge ou une pression de travail trop importante	/ 1
	Réponses à caractère confidentielles et non communicables	/ 10

Observation Formateur :

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Madame FROGER Marie

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Madame MINAUT Claudine

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Madame MISPIRATCEGUY Alexa

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Madame RAFFOUX Fabienne

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Monsieur SIMON Boris

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030

Code Formation : **2024-086B**

ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art L. 6353-1 du Code du Travail

Je soussignée, Madame Baya FECIH, représentant légal de l'organisme de formation ERACH HUMAN FORMATIONS au numéro de déclaration d'activité suivant 738 200 287 82, atteste que :

Madame VILLACRES Valérie

a suivi la formation :

Prévenir les Risques Psychosociaux

Date(s) : 17 septembre 2024

Pour une durée totale de : 7 heures

Objectifs de la formation :
Identifier clairement les Risques psychosociaux, en comprendre les mécanismes au sein du travail et de se protéger des risques de troubles psychosociaux. Connaître les acteurs, les indicateurs, les outils concrets, repérer les « signaux faibles » et comprendre la démarche de prévention primaire.

Type d'action de formation (Art. L.6313-1 du Code du travail) : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances des travailleurs.

Résultats de l'évaluation des acquis : Validés

Observations :

.....

Fait à Montauban, Le 17/09/2024

ERACH HUMAN FORMATIONS
70 avenue du Danemark
82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 20 75 49 - Fax : 09 83 06 75 49
Siret : 430 060 038 00030